

Véhicules de collection : le Sénat propose une vignette « historique »

Par Le Figaro avec AFP

Publié le 11/03/2021

Le Sénat a voté jeudi une proposition de loi centriste visant à créer une vignette « *historique* » pour les véhicules de collection. *SEBASTIEN BOZON / AFP*

Delage ou 2 CV : le Sénat a voté jeudi une proposition de loi centriste visant à créer une vignette « *historique* » pour les véhicules de collection, afin de leur permettre de circuler dans les zones limitant la circulation des véhicules les plus polluants. Le texte, adopté à main levée en première lecture malgré un avis défavorable du gouvernement, a toutefois peu de chances de prospérer à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement souhaite « *préserver* » ces véhicules et qu'ils puissent circuler, a indiqué le ministre chargé des Transports Jean-Baptiste Djebbari, mais les dispositions proposées relèvent du « *réglementaire* ». Le ministre a confirmé travailler avec la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE), notamment pour mieux définir les véhicules de collection. Il a encore souligné que les zones à faibles émissions (les ZFE) « *prévoient toutes des dérogations* ». « *Mais, demain, qu'en sera-t-il ?* », a demandé l'auteur de la proposition de loi Jean-Pierre Moga qui défend un « *patrimoine industriel* ».

La passion des véhicules de collection, partagée par 250.000 collectionneurs, « *n'a rien d'élitiste* », a-t-il assuré, citant l'exemple de la « *4 chevaux Renault* » à prix « *modique* ». « *Il faut donner un cadre législatif à cette passion, afin que ce passé si riche ait un avenir, car si ces véhicules ne peuvent rouler, ce patrimoine s'étiolera avant de disparaître* », a plaidé Gérard Longuet (LR). « *On est heureux Nationale 7* », a renchéri Nadia Sollogoub (centriste) avançant un argument « *touristique* ». « *N'oublions pas que certains de nos concitoyens ne peuvent plus prendre une voiture, trop polluante, pour aller travailler* », a rappelé de son côté Jean-Claude Requier (RDSE à majorité radicale).

Pour l'écologiste Jacques Fernique, vantant le modèle allemand, il est « *possible de bien cadrer, sans créer d'effet d'aubaine, et par là de concilier lutte contre la pollution et maintien d'une culture populaire* ». « *Malheureusement, cette proposition de loi n'emprunte pas la bonne voie* », a-t-il jugé. Et de conclure en invoquant la chanson de Charles Trenet « *A la porte du garage* ». « *Trenet était prophétique, oui vivement que dans les ZFE, apaisées et respirables, les vélos rencontrent, parfois, une poétique voiture d'époque 'en freinant bien, pour ne pas (la) dépasser'* ».